

Infos SNES-FSU – Décembre 2019 (2)

Bulletin envoyé aux personnels enseignants, CPE, Psy-EN, AED, AESH, non-titulaires de l'académie de Montpellier.
En cas de difficulté de lecture, consulter [la version pdf](#)

RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES Après le succès du jeudi 5 décembre 2019, on continue !



La mobilisation du jeudi 5 décembre a été un immense succès dans l'académie de Montpellier : 70% du 2nd degré en grève (cf. [résultats suite aux remontées au SNES de 120 collèges, lycées et CIO](#)), cortèges massifs : 15000 à Perpignan, 2000 à Mende, plus de 20000 à Montpellier, 6000 à Béziers, 1500 à Sète, 6000 à Alès, 16000 à Nîmes, 4000 à Carcassonne, 6000 à Narbonne !

Cette mobilisation est historique. Elle témoigne de l'ampleur de notre colère et ne peut rester sans réponse de la part du gouvernement. **La mobilisation doit se poursuivre. Le SNES-FSU soutient les nombreuses reconductions décidées dans les AG d'établissements**, et appelle à se retrouver dans une **nouvelle grève majoritaire le 10 décembre.**

MARDI 10 DÉCEMBRE, toujours en grève et dans la rue !

Le 1^{er} ministre doit présenter le projet de loi mercredi 11 décembre, mais son intervention vendredi n'a laissé aucun doute quant aux intentions et à la stratégie du gouvernement : temporiser et jouer le pourrissement de la contestation, en annonçant des aménagements à la marge d'une réforme systémique synonyme d'individualisation et de baisse généralisée des pensions ! Pour les enseignants reconnus par le 1^{er} ministre comme les grands perdants de cette réforme, la solution se trouverait dans une revalorisation des métiers hypothétique et soumise à de nombreuses conditions... Revalorisation promise depuis 2 ans par JM Blanquer, sans qu'on en voie le début du commencement ! Sachant que c'est ce même gouvernement qui a gelé le point d'indice et repoussé d'un an les mesures PPCR décidées pour 2020, qu'il ne cesse de parler d'aménagement du temps de travail ou de primes individuelles, on peut légitimement douter, voire s'inquiéter de ces engagements !

Le ministre Blanquer, après sa lettre à la profession du mardi 3 décembre cherchant à déminer le terrain de façon assez pathétique deux jours avant une forte mobilisation annoncée, après sa sortie sur ceux qui "sont en grève parce qu'ils ne comprennent pas tout", persiste dans la provocation en affirmant : « Il était tout à fait normal qu'il y ait un fort taux de grévistes [jeudi] car beaucoup de gens voulaient dire à quel point ils avaient des questions et des inquiétudes. Heureusement, vu tout ce que j'ai dit sur le sujet [le taux de gréviste a baissé] comme prévu » (Les Échos, 6/12/19). D'ailleurs, le 4 décembre il livrait à la presse : "Ce qui est important c'est que le travail reprenne après".

Faisons (à nouveau !) mentir le Ministre, soyons encore plus nombreux dans la grève et dans la rue le mardi 10 décembre !

HORAIRES ET LIEUX DES RASSEMBLEMENTS DANS L'ACADÉMIE

- **Carcassonne** : 14h30 devant la Gare SNCF – lire le communiqué
- **Narbonne** : 10h30 devant la médiathèque (précédée d'une AG éduc à 9h et suivie à 12h d'un apéritif offert par les organisations syndicales et d'un pique-nique tiré du sac)
- **Nîmes** : 11h AG éduc (5 rue Bridaine) - 14h30 manif départementale aux Jardins de la Fontaine – lire le [communiqué interpro](#) – lire le [communiqué éduc](#)
- **Alès** : 9h AG éduc bourse du travail - opération "bassin alésien mort" - 10h manif au départ du lycée JBD
- **Bagnols** : 9h AG au lycée Einstein
- **Montpellier** : 10h30 place Zeus (Antigone) – 14 h AG éduc fac de sciences - lire le [communiqué](#)
- **Béziers** : 10h30 Bourse du travail – AG à la Bourse du Travail après la manif
- **Sète** : 10h Place de la Mairie
- **Mende** : 9h30 AG espace Jean Jaurès, 10h30 rassemblement puis manif place Urbain V – lire le [communiqué](#)
- **Perpignan** : 9h AG éducation au lycée Arago (*à confirmer*) - 10h30 manifestation Place de Catalogne – lire le [communiqué](#)

DES OUTILS POUR S'INFORMER ET AGIR

- [Communiqué national du SNES-FSU : 5 décembre une mobilisation historique](#)
- [Vidéo Bilan de la journée et les suites - Frédérique Rolet](#)
- le [communiqué interpro national](#) pour le mardi 10 décembre
- le [communiqué national Fonction Publique](#) pour le mardi 10 décembre
- Grève du 10 décembre - [Leçon n°2 : revaloriser les personnels de l'Éducation Nationale](#)
- et toujours... la publication spéciale de la FSU : [24 pages pour comprendre les enjeux de la réforme](#)
- sans oublier le [simulateur de pension du SNES](#) !

SOUSCRIPTION/CAISSE DE GRÈVE



Pour permettre aux collègues ayant de faibles revenus (AESH, AED, non titulaires, stagiaires...) ou des difficultés financières de rejoindre la mobilisation et de se mettre en grève, plusieurs établissements ont mis en place des caisses de grève locales.

Le SNES Montpellier organise en complément une souscription pour aider les collègues en difficulté financière. Pour participer à cette souscription, 2 possibilités :

- chèque à l'ordre du SNES (préciser au dos du chèque : SOUSCRIPTION GRÈVE RETRAITES DÉCEMBRE 2019)
- [souscription en ligne sur HelloAsso](#)

ARRÊT OMONT

De nombreuses questions nous sont posées sur l'application de l'arrêt Omont, c'est-à-dire la possibilité pour l'administration de prélever plusieurs jours de salaires, y compris les jours sans service, entre deux jours de grèves non consécutifs : par exemple, peut-on me retirer le samedi et le dimanche, si je fais grève vendredi et lundi ?

Pour ne pas subir l'arrêt Omont, des interprétations discutables ou des évolutions jurisprudentielles négatives, il faut se prémunir.

Un agent qui, suite à un jour de grève, n'a pas cours un ou plusieurs jours, peu importe le ou les jours de la semaine, y compris un samedi et un dimanche, a tout intérêt à : entrer des notes, valider des compétences, écrire au chef d'établissement pour demander si une réunion est prévue, corriger des copies (attestation d'un ami nécessaire), envoyer un mail à caractère professionnel à l'équipe etc. Cela renforcera les interventions syndicales et les éventuels recours juridiques si jamais le ministère tente le retrait sur salaire pour les jours encadrés.

Voir aussi l'analyse du SNES-FSU dans la presse [Un fonctionnaire qui fait grève le vendredi et le lundi peut-il perdre 4 jours de salaire ?](#)

DERNIÈRE MINUTE

E3C : la préparation des E3C reste chaotique, pour appuyer sa revendication d'annulation de la première session des E3C, le SNES-FSU propose une pétition à faire signer le plus largement possible la pétition : [pour la suppression de la première session d'E3C](#)

Affectation de fin de troisième : une nouvelle procédure en préparation. La fiche de dialogue ne serait plus de mise. Les parents devraient rentrer eux mêmes les demandes. A charge aux équipes enseignantes de vérifier régulièrement les demandes avant la validation définitive ! Parcoursup au niveau 3^e ! Plus d'infos à venir [sur notre site](#).

REJOIGNEZ LE SNES-FSU, SYNDIQUEZ-VOUS !

Le SNES-FSU est l'outil de la profession, à chacun de s'en emparer pour le faire vivre au mieux.
Professeur, [Conseiller principal d'éducation](#) (CPE), [Psychologue de l'Éducation nationale](#) (Psy-ÉN), [Assistant d'éducation](#) (AED),
[Assistant d'élève en situation de handicap](#) (AESH), titulaire ou [contractuel](#), [rejoignez-nous](#) !

[*Bulletins et grilles de cotisation en ligne.*](#)

SNES-FSU Montpellier

Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER

04.67.54.10.70 ; s3mon@snes.edu ; <http://www.montpellier.snes.edu>



ADHÉREZ AU 

[L'adhésion en ligne](#)
[Le bulletin d'adhésion](#)